

Parcours capacit  professionnelle IOBSP niveau 3 – APIOB3

Capacit  professionnelle
IOBSP niveau 3 – Programme
minimal de formation pr vu par
l’article R 519-12 du Code
mon taire et financier pour les
Interm diaires en Op rations
de Banque et Services de
Paiement

Code produit : APIOB3

Niveau : Initiation

Modalit  : E-learning

Dur e (en heure) : 42.0

Tarif :

Eligible DDA : non

Public :

Interm diaires en op rations
de banque et en services de
paiement et leurs salari s

Pr requis :

Aucun

Objectif

Satisfaire aux obligations r glementaires permettant d’exercer une activit  d’interm diation
en op rations de banque et en services de paiement

Programme de la formation

- Module g n ral
 - Savoirs g n raux
 - Connaissances g n rales sur le cr dit
 - Notions g n rales sur les garanties
 - Notions g n rales sur les assurances des emprunteurs
 - R gles de bonne conduite, contr les et sanctions
- Module sp cialis  cr dit consommation et cr dit de tr sorierie
 - Environnement du cr dit   la consommation et du cr dit de tr sorierie
 - Cr dit   la consommation
 - Connaissances et diligences   accomplir pour assurer une bonne information de l'emprunteur
 - Pr paration d'un dossier de cr dit   la consommation
 - Etude d’atill e de plusieurs dossiers
 - Note de synth se

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :

- Méthode expositive : contenu médiatisé, hiérarchisé et linéaire
- Méthode démonstrative : propositions d'activités favorisant l'intervention de l'apprenant
- Méthode interrogative : questions et/ou consignes permettant à l'apprenant de découvrir de nouvelles connaissances en recherchant les informations dans des ressources pédagogiques
- Méthode active : l'apprenant est amené à retrouver des informations contenues dans le module pour résoudre un problème ou répondre à une question